



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 rue des Tilleuls 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 — www.syndicat-irrigation-dromois.fr

heures d'ouverture : du lundi au jeudi : 7 h 30-12 h et 13 h-16 h 30 et vendredi : 7 h 30-12 h et 13 h-16 h

Montélier le 25 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Par SMS à nos clients professionnels mais aussi via notre page facebook et notre site internet et les médias régionaux et nationaux, nous vous avons alerté sur le risque d'explosion du tarif de l'électricité et son incidence sur le tarif de l'eau pour 2023. Le SID, pour pomper l'eau et l'amener sous pression sur vos parcelles utilise environ 67 gigawattheures (GWh) en année sèche comme 2020 et 2022.

Il me semble important de vous rappeler que jusqu'en 2021, le SID a bénéficié d'un tarif de l'électricité de l'ordre de 30€ le mégawattheure (MWh) et qui a permis de maintenir un prix du mètre cube d'eau à 8,5 centimes d'€ en moyenne. La facture d'électricité en 2020 était de 2,5 M€.

Depuis la fin de l'année 2021, nous sommes confrontés au dérèglement du marché de l'électricité lié d'une part à la reprise de l'économie française à la suite de l'épidémie de COVID, d'autre part à la guerre en Ukraine et enfin au manque de production d'électricité d'origine nucléaire en France.

Malgré tout, pour 2022, nous avons réussi à bénéficier d'un tarif moyen de 70€/MWh avec un impact sur le prix du mètre cube d'eau limité à 3 centimes d'€, ce qui a généré une facture de 7,5 M€.

À ce jour, nous ne connaissons toujours pas le prix définitif du MWh que nous allons devoir payer en 2023. Il convient de noter que le SID pas plus que les ASA ne sont éligibles à aucun des dispositifs d'aide mis en place par l'Etat.

Le SID, suivi par ASA de France (qui regroupe 1149 ASA et concerne 35.000 exploitations agricoles), depuis plusieurs semaines, alerte les pouvoirs publics sur cette situation hors norme :

- Conférence de presse au SID le 27/10, relayée par les médias : France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, M6, France Inter, France Bleu Drôme Ardèche, Dauphiné Libéré, Agriculture Drômoise, France Agricole
- Courrier au Ministre de l'Agriculture,
- En collaboration avec ASA de France, courrier et note à la Première Ministre,
- Contacts avec les parlementaires, ayant notamment généré une question orale au gouvernement le 8 novembre 2022,
- Contacts avec les organisations professionnelles : FNSEA, coordination rurale, AGPM, AGPB, Irrigants de France etc.
- Négociations avec le fournisseur d'énergie (en l'occurrence ENGIE) qui exclut à ce jour tout dispositif d'aide au SID,
- 2 fois en 8 jours, entretien en tête à tête de notre vice-présidente Anne Claire VIAL avec le ministre de l'agriculture,
- Contact direct, le 24 novembre 2022, conjointement avec les Chambres régionale et départementale d'agriculture, avec le conseiller agriculture et pêche de Matignon et de l'Élysée.

Nous avons demandé, conjointement avec ASA de France, un plafonnement du prix de l'électricité pour notre activité au tarif moyen de 2022 majoré de 30% (soit pour le SID 91€/MWh) et que le tarif qui en résulterait ne puisse pour quiconque dépasser 120€/MWh.

Suivant le tarif de l'électricité définitif qui nous sera imposé courant décembre, qui dépend du cours de l'électricité sur le marché à terme, nous serons en mesure alors de vous informer de son impact sur le prix du m3 pour 2023. Le surcoût pourra varier de 30 à 60 centimes supplémentaires/m3, montant que nous savons insoutenable pour vos exploitations.

Se posera alors la question de savoir ce que doit faire le SID :

- Ne pas ouvrir les réseaux d'irrigation collectifs, avec les dégâts que l'on peut imaginer pour l'agriculture,
- Appliquer la hausse dans son intégralité sur le prix du m3,
- Appliquer une hausse du tarif plus modérée mais qui ne couvrira pas le montant des factures avec un risque de rupture de trésorerie pour le SID à un moment de l'année.

Parallèlement, le SID s'est efforcé d'anticiper le risque financier en suspendant un certain nombre de travaux d'intersaison pour un montant de plus d'1 million d'€.

Nous poursuivons les démarches sans relâche et le sujet remonte de toutes les régions concernées en direction des parlementaires locaux et du gouvernement.

N'hésitez pas à vous manifester également auprès d'eux pour nous soutenir dans ce combat pour préserver l'agriculture drômoise et les filières qui en dépendent.

Nous vous tiendrons informés des suites de nos démarches dès que nous en saurons plus.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,



Bernard VALLON
SYNDICAT IRRIGATION DROMOIS